



Mairie de Mesquer

Le 28 août 2020

M. Jean-Jacques Labat
jjlabat@gmail.com

Objet : Gens du voyage et golf
N/Réf : DDJPB942020
Affaire suivie par Mme Melnyczuk Dany

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre mail relatif à l'occupation du terrain de Golf de Mesquer par les gens de voyage.

Comme vous pouvez l'imaginer, les élus, les agents de la commune ont tout mis en œuvre pour éviter cette intrusion (engins communaux aux entrées, caillou aux passages potentiels, ...). Malgré tout, et même en présence de nombreux gendarmes, et après plus de 4 heures de négociations, ils ont réussi à forcer le passage. Et, vous n'avez pas été sans remarquer que les communes de La Baule, Piriac-sur-Mer et de Saint-Molf, ont, elles aussi fait l'objet d'occupation illégale de terrains par des gens du voyage.

La période d'occupation du terrain de golf correspondant, lors d'une année normale, au moment où se déroule le jumping, la perte financière évoquée dans votre mail ne semble pas justifiée. Et vous comprendrez aussi aisément, que tous les clubs sportifs, les entreprises, les artisans, les commerçants ... mais aussi les collectivités ont été pénalisées par cette pandémie.

Par contre, je me félicite du courrier reçu de l'Amicale Seniors des Golfeurs de Guérande, qui bien qu'elle déplore cette intrusion, nous fait part de sa solidarité envers le club de Mesquer en organisant une sortie Golf à Mesquer.

Je tiens à vous rappeler que la commune ne subventionne pas le club de golf mais met à disposition gratuitement le terrain et fait intervenir régulièrement nos services pour l'entretien de celui-ci.

Il est bien entendu, que nous continuerons à mettre en œuvre les moyens dont nous disposons pour éviter que cette situation se renouvelle.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

Jean-Pierre BERNARD
Maire, Conseiller Départemental

